# *DIRECTIVES D'ÉCHANTILLONNAGE*

## A. INFORMATIONS PRÉLIMINAIRES (Agro Précision et/ou Compaction)

1. Avoir ou obtenir le contour des champs (fichiers SHP, KMZ, ou autre)

   a) Géo positionner les points d'échantillonnage et de pénétrométrie

2. Pour la cartographie des analyses chimiques et des estimés physiques (densité apparente et stabilité des agrégats)

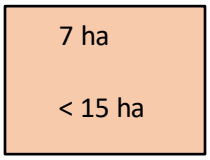
   -Généralement, 1 échantillon / ha (minimum de 3 ha)

3. Pour la cartographie de la compaction :

   Nous recommandons un minimum de 15 points géoréférencés par champ < 15 ha.
   Un point de pénétrométrie / ha si > 15 ha.

EXEMPLE RÉSUMÉ

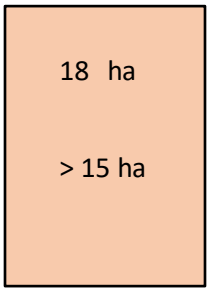
a) Champ 1 : 7 ha (< 15 Ha)




Échantillonnage : 7 échantillons pour analyses (1 éch. / ha)

Pénétrométrie : 15 points réparties sur le champ

b) Champ 2 : 18 ha. (> 15 ha)




Échantillonnage : 18 échantillons pour analyses (1 éch. /ha)

Pénétrométrie : 18 points de pénétrométrie. Aux points d'échantillonnage.

# *DIRECTIVES D'ÉCHANTILLONNAGE*

## B. PÉNÉTROMÉTRIE, PRISE DE DONNÉES AU CHAMP ET TRANSFERT DE DONNÉES

1. Pénétromètre Field Scout (digital) : Achat ou location au laboratoire
2. Les données de pénétrométrie sont enregistrées dans le Field Scout puis transférées sur un ordinateur pour traitement ultérieur
3. Formation nécessaire à l'utilisation
    a) Calibration, vérification de l'appareil avant de partir, matériel à avoir dans la valise, entreposage, manuel d'instruction
    b) Utilisation du Field Scout au champ et prise de données
    c) Transfert des données du Field Scout à l'ordinateur et élimination des données du Field Scout; envoi des données brutes à AEL